

Rapport *du* Conseil



du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005

RAPPORT DU CONSEIL

- 1** Introduction
- 2** Message du président du Conseil
- 4** Message du président
- 6** Un droit fondamental...
- 7** Conseil des gouverneurs
- 8** Structure et symbolisme
- 9** Principes directeurs
- 10** Services publics
- 12** Produits et services
- 17** Projets et collaborations
- 23** Nouvelles initiatives
- 24** Marketing et promotion

EXAMEN FINANCIER

- 26** Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
- 27** Rapport du vérificateur
- 28** État de la situation financière
- 28** État des flux de trésorerie
- 29** État des résultats et du passif
- 29** Notes afférentes aux états financiers

Ce document est aussi disponible sur le site Internet du CCHST à www.cchst.ca/ccohs/reports.html

Le CCHST est la principale ressource canadienne en matière d'hygiène et de sécurité au travail



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Hamilton (Ontario) Canada



C'est avec honneur, qu'au cours des dernières années, j'ai assumé le rôle de président du Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Cette fonction m'a donné, à moi et à d'autres membres du Conseil, l'occasion de participer à des initiatives notables entreprises par le Centre cette année, qui consolident son rôle comme chef de file dans la promotion de la santé et la sécurité au travail pour tous les Canadiens.

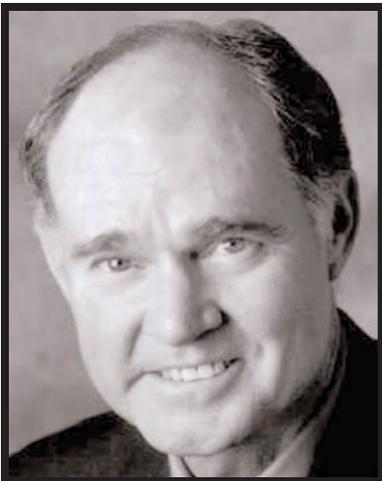
Ces activités ont démontré de façon plus claire les précieuses contributions du CCHST qui continue de mettre à profit plus de vingt-cinq années de service au Canada. Au cours de cette année féconde, le CCHST a posé un jalon important en accueillant le forum national intitulé « Nouvelles Stratégies pour la reconnaissance et la prévention des maladies professionnelles ». Ce forum, qui a connu un franc succès, s'est tenu à Toronto au mois de mars dernier.

La planification de cette conférence avait déjà commencé depuis quelque temps, lorsque le conseil a conclu à la suite de nombreuses discussions et d'une recherche approfondie, que, depuis trop longtemps, la maladie professionnelle n'était pas assez connue. Il a donc été établi que, tout en conservant les principes directeurs, l'élaboration d'un plan d'actions pour susciter l'intérêt national pourrait être, et devrait être, centrée sur la reconnaissance et la prévention de la maladie professionnelle.

Même si tous les problèmes ne sont pas encore suffisamment compris, c'est un fait que les Canadiens ont effectué des centaines de milliers de demandes d'indemnisation pour cause de maladie professionnelle au cours des cinq dernières années; que les dommages physiques ou mentaux subis par les travailleurs et leur famille sont tragiques et inacceptables; que la maladie professionnelle a fait perdre plus de jours de travail que les conflits contractuels; qu'on a désespérément besoin de meilleures données statistiques, de critères juridiques, de partage d'information et d'initiatives de prévention; et que la maladie professionnelle est à la fois sous-déclarée et mal déclarée.

Le forum a eu beaucoup de succès et un grand nombre de faits saillants sont à rapporter :

- Plus de 350 intervenants en santé et en sécurité au travail, représentant de façon sensiblement égale les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, ont assisté à cet événement, un premier du genre.
 - Des experts et des chercheurs du Canada, du Bureau international du Travail (BIT) de Genève, du Congrès du travail du Canada (CTC), de l'Institut de recherche sur le travail et la santé et de l'Agence de santé publique du Canada ont pris la parole lors de l'événement.
 - Les sujets spécifiques comprenaient : les leçons tirées du SRAS en tant que maladie professionnelle; le stress comme maladie professionnelle; la reconnaissance et l'indemnisation de la maladie professionnelle au Canada; et les nouveaux problèmes professionnels du 21^e siècle.
- Le CCHST a préparé un sondage post-activité auquel tous les Canadiens pourront prendre part. Il a été élaboré dans le but de déterminer les éléments à propos desquels des mesures



John McKennirey
Président, Conseil des gouverneurs

pourraient être prises pour faire avancer la reconnaissance et la prévention en matière de maladie professionnelle. Jusqu'à maintenant, les réponses ont été si constructives et révélatrices qu'elles renforcent notre conviction qu'un autre forum parrainé par le CCHST est grandement souhaité et considéré comme très utile.

Je remercie tout le personnel du CCHST pour le formidable effort déployé dans l'organisation de cet événement inaugural. Leur professionnalisme et leur dévouement envers les objectifs et les aspirations du Centre sont reconnus par l'ensemble du Conseil. Je suis également très reconnaissant à nos commanditaires, y compris la Commission de la santé et de la sécurité au travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, la Commission des accidents du travail du Manitoba, le Workers' Compensation Board de la Colombie-Britannique, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail de l'Ontario, le Syndicat des travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, et le Congrès du travail du Canada.

De plus, je félicite mes confrères du Conseil pour leur vision et leur inébranlable soutien pour ce forum. L'importance de ce rassemblement a été démontrée par le fait que la maladie professionnelle était un problème autour duquel tous les membres de notre Conseil qui représentent le monde du travail, le gouvernement et le milieu des affaires, formaient un groupe uni et fort et étaient personnellement engagés dans l'obtention de la majeure partie du soutien au financement.

Une initiative d'égale importance qui contribue à assurer l'avenir de la santé et de la sécurité au travail est la bourse d'études Dick Martin. Le Conseil des Gouverneurs du CCHST a créé ce fonds de bourses d'études en 2002 à la mémoire de Dick Martin, un infatigable avocat à la défense de la santé et sécurité et un pionnier de la santé et de la sécurité au travail au Canada. À chaque année, trois bourses d'études sont attribuées à des étudiants inscrits à des cours ou à des programmes en lien avec la santé et la sécurité au travail et qui travaillent en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un baccalauréat en santé et en sécurité au travail, émis par un collège ou une université agréés du Canada. Je tiens à féliciter les boursiers de cette année qui poursuivent, chacun à leur manière, un rôle qui aidera à garder les gens en santé et en sécurité au travail : Shane Journeay de Milton (Nouvelle-Écosse), Ashley Soetemans de Niagara (Ontario) et Jodi Van Valkenburg de Hamilton (Ontario).

J'aimerais également adresser un profond remerciement aux gouverneurs sortants de cette année - Hassan Yussuff, du Congrès du travail du Canada; Ann Marie Hann, Terre-Neuve et Labrador; et James Lee, de l'Île-du-Prince-Édouard - pour leur service, leur dévouement et leurs contributions. J'ai par ailleurs le grand plaisir d'accueillir Kimberly Dunphy, du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, et Marie Clarke Walker, du Congrès du travail du Canada, qui se joignent à notre équipe en tant que nouvelles gouverneures.

Il y a encore beaucoup de travail à faire pour s'assurer que la santé et la sécurité soient davantage prises au sérieux au Canada. La conférence de cette année a vu des centaines de professionnels de la santé et de la sécurité manifester leur intérêt et leur engagement en participant à notre colloque consacré à l'amélioration de la vie professionnelle des Canadiens.

Le CCHST entame sa deuxième période de services de vingt-cinq ans, et je suis très enthousiaste de la voie dans laquelle il se dirige, de son engagement et de ses nouvelles initiatives d'amélioration de la santé et de la sécurité, qui feront qu'un jour, les accidents du travail et les maladies professionnelles seront choses du passé.



L'année écoulée a été l'une des plus importantes dans l'histoire du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Plusieurs initiatives clés ont été lancées et, si l'on se fie à leur succès initial, elles continueront de faire bonne figure.

Avec la création et le parrainage du forum national « Nouvelles Stratégies pour la reconnaissance et la prévention des maladies professionnelles », le CCHST a franchi une autre étape importante en se démarquant comme chef de file dans l'avancement et la promotion des améliorations en santé et en sécurité. Le personnel du CCHST et le Conseil des gouverneurs, avec le vaste soutien de la communauté SST, a choisi de centrer l'attention qui s'impose sur les maladies professionnelles qui sont méconnues, mais qui ont déjà un profond impact économique et humain sur les Canadiens.

Dès le début, nous avons pensé créer un véritable forum d'idées, une plate-forme qui donnerait lieu à des discussions significatives, à un échange d'information et à l'élaboration de stratégies créatives et à laquelle prendraient part de grands spécialistes et où, pour la toute première fois, l'ensemble des travailleurs canadiens, des employeurs et des gouvernements pourrait se faire entendre. Notre vision avait, comme objectif concret, d'éveiller les consciences sur un grand nombre de dimensions destructrices des problèmes liés à la maladie

professionnelle en vue d'une meilleure prévention. Grâce à l'aide et au dévouement de nombreuses personnes, nous avons atteint notre but.

Au forum, le besoin de traiter de la complexité des maladies professionnelles en milieu de travail a été clairement démontré par la conférencière Barb Millit. Elle a en effet raconté l'histoire de son père, mort en 1997 après 120 traitements de radiothérapie et de chimiothérapie subis lors de son combat de cinq ans contre le cancer de la gorge, cancer que sa famille croit relié à l'exposition à des produits chimiques sur son lieu de travail. La présentation de Madame Millit a été à la fois déchirante et profondément touchante.

D'autres conférenciers ont montré que la maladie professionnelle peut être très difficile à diagnostiquer pour de multiples raisons. D'une part, il existe un manque de compréhension de la complexité et de la variété des risques présents sur les lieux de travail. D'autre part, il peut y avoir un grand nombre de sources d'exposition pour un même emploi, et les travailleurs peuvent être exposés à plus d'un agent à la fois ou encore sur une longue période de temps. De plus, alors que des maladies professionnelles peuvent être causées par des expositions de quelques

années ou moins, d'autres maladies peuvent faire leur première apparition bien des années après la fin de l'exposition.

À toute cette problématique s'ajoute le fait que, bien souvent, les gens occupent différents emplois au cours de leur carrière et sont ainsi exposés à de nombreux produits provenant de divers endroits et pendant différentes périodes de temps. En outre, les institutions qui se consacrent à la recherche médicale, les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé et les gouvernements ne financent pas suffisamment la recherche sur la maladie professionnelle au Canada, ce qui est préoccupant.



S. Len Hong

Président et administrateur en chef

Tous les conférenciers, les participants, les commanditaires, les exposants et les participants à l'affichage ont occupé des rôles essentiels dans l'illustration de l'importance d'investir plus d'efforts et de ressources dans la compréhension et la prévention de la maladie professionnelle. Je crois que ce forum n'est que le point de départ d'une initiative nationale continue qui contribuera en définitive à éliminer les maladies contractées sur les lieux de travail. Je me réjouis à la perspective de participer à d'autres colloques du CCHST sur des sujets d'importance égale et d'impact semblable.

Bien sûr, il importe de reconnaître les succès d'hier, mais nous devons regarder en avant et diriger notre attention vers les défis qui nous attendent. Pendant qu'ils travaillaient d'arrache-pied pour préparer cette conférence, les employés du CCHST fournissaient autant d'efforts pour augmenter notre portée et notre impact en offrant de nouveaux produits : une série de cours en ligne. Nous savons qu'il y a un important rôle à combler pour répondre à la demande et aux besoins d'une formation crédible et accessible en santé et en sécurité au travail. La formation en ligne du CCHST est unique parce que les cours proposés sont revus par des représentants du milieu du travail, du gouvernement et des entreprises pour s'assurer que leur contenu est équilibré et impartial. Ces cours sont offerts en anglais et en français et, jusqu'à maintenant, la réponse a été des plus favorables et l'apprentissage en ligne est en voie de devenir l'une de nos offres les plus importantes.

De plus, pour satisfaire les besoins des clients, le CCHST a créé le nouveau « MSDS Management Service Plus » (Service de gestion Plus des MSDS/FTSS) qui aide les employeurs à satisfaire les exigences du SIMDUT et les travailleurs à avoir facilement accès, au besoin, à de l'information importante sur la sécurité. Le service offre un ensemble de collections personnalisées de MSDS/FTSS; un accès en ligne illimité à ces collections de même qu'à toute la base de données des MSDS/FTSS du CCHST; une maintenance continue des collections; des collections personnalisées, imprimées et rangées dans des classeurs; et des mises à jour mensuelles spécifiques aux besoins des clients.

Alors que nos méthodes et nos technologies dans la distribution de l'information ont évolué au fil des ans, notre objectif est resté le même, à savoir, l'élimination des blessures, des maladies et des décès survenus sur les lieux de travail. Le CCHST occupe une position privilégiée pour continuer de travailler conjointement avec les gouvernements, les travailleurs et les employeurs du secteur privé afin d'atteindre notre objectif commun : faire en sorte que tous les Canadiens soient en santé et en sécurité lorsqu'ils retournent à la maison après chaque journée de travail.

La Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) s'appuie sur le principe selon lequel tous les Canadiens ont « ... le droit fondamental à un milieu de travail sain et sécuritaire. »

La *Loi sur le Centre d'hygiène et de sécurité au travail* (CCHST) s'appuie sur le principe selon lequel tous les Canadiens ont « le droit fondamental à un milieu de travail sain et sécuritaire ». Le concept d'un centre national permettant aux gens d'exercer ce droit partout au pays a été lancé et appuyé par des intervenants de tout le Canada. La loi qui en a résulté, en 1978, a reçu l'appui unanime de tous les partis fédéraux.

Le principal objectif du CCHST est de permettre aux Canadiens d'accéder à de l'information sur les dangers et les conditions de leur milieu de travail. Cet objectif est clairement énoncé dans le mandat du CCHST.

Depuis son premier jour d'existence en tant que Centre national d'hygiène et de sécurité au travail du Canada, en janvier 1980, le CCHST fournit de l'information sur la santé et la sécurité au travail pour aider tous les Canadiens à réduire le nombre de blessures et de maladies.

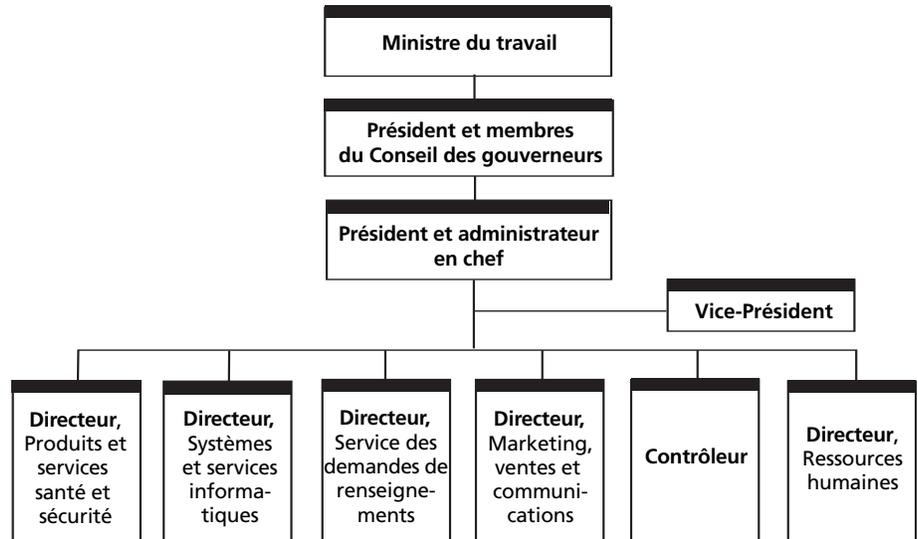
| | |
|-------------------------------------|--|
| PRÉSIDENT | John McKennirey, <i>gouvernement du Canada</i> |
| SYNDICAT | Anthony Pizzino, <i>Syndicat canadien de la fonction publique/CTC</i> Nancy Hutchison, <i>Métallurgistes unis d'Amérique</i> Hassan Yussuff*, <i>Congrès du travail du Canada</i> Mona Sykes, <i>BC Government & Services Employees' Union/CTC</i> Marie Clarke Walker, <i>Congrès du travail du Canada</i> |
| EMPLOYEURS | Jean Dalton, <i>Manufacturiers et Exportateurs du Canada</i> Otto Peter, <i>Association canadienne des constructeurs de véhicules</i> Pat Pietracupa, <i>Employeurs des transports et communications de région fédérale</i> Murray Sunstrum, <i>Canadian Petroleum Safety Council</i> |
| PROVINCES et TERRITORIES | Douglas Stanley, <i>Nouveau-Brunswick</i> David Clark, <i>Nunavut (Territoires du Nord-Ouest)</i> Roberta Ellis, <i>Colombie-Britannique</i> Jeff Parr, <i>Manitoba</i> Ann Marie Hann*, <i>Terre-Neuve et Labrador</i> Kimberly Dunphy, <i>Terre-Neuve et Labrador</i> James Lee*, <i>Île-du-Prince-Édouard</i> Roy Mould, <i>Ontario</i> Allan Walker, <i>Saskatchewan</i> Stuart MacLean, <i>Nouvelle-Écosse</i> |
| CONSEIL EXÉCUTIF | S. Len Hong (président) Otto Peter Anthony Pizzino Hassan Yussuff* Marie Clarke Walker Roberta Ellis Jeff Parr Murray Sunstrum |
| COMITÉ DE VÉRIFICATION | John McKennirey (président) Stuart MacLean Jean Dalton Murray Sunstrum (suppléant) Nancy Hutchison Mona Sykes (suppléante) Allan Walker |

* A démissionné/Mandat expiré

Le CCHST est dirigé par un conseil tripartite qui représente les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs, et les syndicats. Le Conseil des gouverneurs participe à fournir un service fiable et complet en santé et en sécurité au travail et s'assure que l'information que le CCHST divulgue est impartiale



structure



symbolisme



Au Canada et dans le monde entier,
le logo du CCHST est reconnu comme une source de
données clés sur la santé et la sécurité au travail.

Voici ce qu'il symbolise :

Le « X », qui représente le corps d'une personne,
est un symbole bien connu de la santé et sécurité.
Le cercle plein, qui représente sa tête, se trouve au centre de l'image,
ce qui montre que le CCHST met l'accent sur la personne.

Au-dessus de la personne, il y a deux arcs de cercle
ressemblant à des parapluies qui protègent le corps et l'esprit...
et représentant les deux C qui figurent dans les sigles
français et anglais désignant le Centre.

CCHST : La voie du progrès

Au cours d'une réunion des ministres responsables du travail tenue les 10 et 11 février 1997, les principes directeurs suivants ont été approuvés :

Le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui représente les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les travailleurs et les employeurs, a formulé les principes énoncés ci-après pour guider les activités du Centre à court et à moyen terme et permettre l'augmentation continue du recouvrement des coûts.

- 1** Le Conseil réaffirme son soutien et son engagement à l'égard du CCHST et reconnaît le rôle inestimable que le Centre joue auprès des travailleurs et des employeurs canadiens. Le Conseil reconnaît également l'importance de sa structure tripartite pour la gestion du Centre.
Le Centre continuera à servir de source d'information et d'expertise techniques objectives et de haut niveau ayant pour objectif d'aider les travailleurs, les employeurs et les gouvernements à maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire.
Le Centre continuera à effectuer des analyses et des interprétations critiques de l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail.
Les trois caucus reconnaissent en outre qu'il est d'une importance cruciale de maintenir la gratuité du Service des demandes de renseignements pour soutenir le droit des travailleurs canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.
- 2** Le Conseil et le Centre devront rendre compte aux ministres respectifs de l'excellence et du rôle du Centre afin d'obtenir des orientations et du soutien en matière de politiques gouvernementales.
- 3** Le Conseil reconnaît l'excellence et la nature non partisane des activités du Centre. Il recommande au Centre de poursuivre ses efforts de consultation et de recherche, tout en agissant avec équité dans un monde concurrentiel. Ces efforts devraient se concentrer tout particulièrement sur le financement partagé de projets qui répondent à des besoins d'information dans des domaines clés.
Le Conseil encourage tous les gouvernements et les autres organisations intéressées à considérer le Centre comme une source potentielle de services de consultation et de recherche.
- 4** Le Conseil encourage les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que les travailleurs et les employeurs, à travailler en partenariat avec le Centre pour assurer l'accès public aux services du Centre offerts sur CD-ROM, par l'Internet et sous d'autres formes.
- 5** Le Conseil recommande au Centre d'envisager la possibilité d'entreprendre des activités de collecte et de diffusion d'information statistique en matière d'hygiène et de sécurité au travail.
- 6** Le Conseil reconnaît que le Centre est devenu un référentiel national de fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS) et il continuera, dans toute la mesure du possible, à encourager les entreprises à fournir des fiches techniques au Centre.
- 7** Le Conseil recommande que l'information sur l'hygiène et la sécurité soit diffusée sous la forme la plus utile aux utilisateurs, y compris sous forme imprimée.
- 8** Le Conseil encourage l'établissement de partenariats adaptés à des sphères de compétences particulières qui rehausseront la visibilité du CCHST et permettront d'améliorer la diffusion de l'information. Ces partenariats pourraient notamment comprendre des ententes de coopération entre divers services d'information gouvernementaux.
- 9** Le Conseil recommande que les instances gouvernementales et autres communiquent systématiquement au Centre toutes les pratiques exemplaires identifiées en matière de recherche technique, de lignes directrices et de codes de pratiques.

La Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail autorise le Centre à réaliser un large éventail d'activités pour promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a pour mission de fournir, à tous les Canadiens, l'accès à de l'information sur la santé et la sécurité au travail qui soit fiable, complète et pertinente. Les services publics gratuits du CCHST demeurent toujours d'excellentes sources dans lesquelles les Canadiens peuvent puiser de l'information essentielle, en français et en anglais, sur les questions de santé et de sécurité en milieu de travail.

Le service des demandes de renseignements du CCHST est un centre de ressources national qui offre, en français et en anglais, un accès gratuit et confidentiel à de l'information sur la santé et la sécurité au travail (SST) aux travailleurs canadiens.

Au cours de cet exercice, le personnel du Service des demandes de renseignements a traité 14 317 demandes portant sur divers sujets et préoccupations tels que les produits chimiques et les matières dangereuses, l'ergonomie, les maladies et les troubles et la qualité de l'air à l'intérieur.

Encore cette année, les travailleurs ont été les principaux utilisateurs du Service des demandes de renseignements, comptant pour 35 % du total des demandes. Pour le reste des demandes de renseignements, 30 % sont venues des gestionnaires, 2 % du gouvernement (législateurs et responsables de l'application de la loi) et 33 % de professionnels non affiliés.

Ce service répond aux demandes de renseignements soumises par téléphone ou par courriel, en fournissant de l'information impartiale et pertinente aux travailleurs, employeurs, syndicats et gouvernements. L'équipe de spécialistes du CCHST possède le savoir-faire voulu en santé et en sécurité au travail et en cueillette de données. Elle recherche l'information dans des publications et des sources d'information automatisées ainsi que dans une vaste bibliothèque contenant des revues spécialisées, des livres et des collections de microfiches. Le personnel peut donner au client une réponse verbale immédiate, le renvoyer aux renseignements accessibles dans le site Web du CCHST ou lui expédier des documents à l'appui et du matériel de référence par la poste. Dans le cas où l'information demandée serait disponible en format électronique, elle est acheminée au client par courriel.

La qualité et l'efficacité des réponses fournies par le Service des demandes de renseignements font l'objet d'un contrôle suivi. Cette année, les utilisateurs ont attribué une note de 4,5 sur 5 à la capacité du Service à fournir de l'information claire et utile, en temps opportun.

RÉPONSES SST SUR LE WEB

Réponses SST, service d'information mondial accessible sur le site Web du CCHST, offre ses renseignements dans un format question-réponse facile à consulter. Les 3 000 questions-réponses présentées en ligne représentent les questions les plus couramment soumissionnées au Service des demandes de renseignements et couvrent plus de 600 sujets. Durant l'exercice 2004-2005, environ 1,4 million de visiteurs ont consulté plus de 4,3 millions de fois les documents questions-réponses de Réponses SST, de la version anglaise correspondante OSH Answers et de la version espagnole correspondante Respuestas OSH. Environ 348 000 visiteurs ont accédé à de l'information en français grâce à Réponses SST. Cette année, le nombre de visiteurs du site espagnol a connu une hausse considérable de 68 %. En effet, 14 478 visiteurs ont accédé à ce site pour un total de 16 727 fois.

Somme toute, le nombre de visiteurs a augmenté de 1,9 %. Toutefois, le nombre de visites qu'a connues le site Réponses SST a augmenté de 16 % comparativement à l'année précédente. Réponses SST continuera de jouer un rôle majeur dans la diffusion d'information gratuite aux Canadiens, de promouvoir et de soutenir la santé et la sécurité professionnelle sur les lieux de travail



ARTICLES PUBLIÉS

En 2004-2005, le CCHST publié
les articles suivants

BOURSES D'ÉTUDES DICK MARTIN

Au printemps 2002, le conseil des gouverneurs du CCHST a établi un fonds de bourses d'études à la mémoire de Dick Martin, un ancien gouverneur et un pionnier dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail au Canada. Afin d'encourager les étudiants à s'intéresser à ce sujet, le Centre offre cette bourse annuelle nationale à ceux qui sont inscrits à des cours ou à des programmes postsecondaires menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un grade dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail au Canada.

Parmi les critères d'évaluation établis pour la bourse d'études, les candidats doivent présenter un essai sur leurs aspirations dans le domaine de la santé et de la sécurité. L'évaluation est basée sur leurs connaissances du domaine, des principes et des valeurs de Dick Martin ainsi que du rôle du CCHST.

Pour 2004, Shane Journeay de Milton (Nouvelle-Écosse), Ashley Soetemans de Niagara (Ontario) et Jodi Van Valkenburg de Hamilton (Ontario) ont été sélectionnés par le CCHST pour recevoir chacun une bourse de 1 000 \$.

RAPPORT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ – BULLETIN ÉLECTRONIQUE

Le bulletin électronique gratuit du CCHST, intitulé le Rapport sur la santé et la sécurité, fournit aux Canadiens de l'information à jour sur la SST et est diffusé par courriel aux abonnés. Les visiteurs du site Web du CCHST n'ont qu'à s'inscrire en ligne. Ce service, lancé en janvier 2003, a maintenant près de 8 000 abonnés dans plus de 100 pays. Un récent sondage sur le lectorat montre que les lecteurs utilisent l'information fournie dans le Rapport pour élaborer des directives et des marches à suivre en matière de santé et de sécurité, à des fins de formation et comme ressource pour leurs propres bulletins, leurs babillards et leurs trousseaux d'orientation pour les employés. En fait, plus de 80 % des sujets interrogés ont répondu qu'ils utiliseraient, ou encore qu'ils pensent utiliser, l'information contenue dans le Rapport pour faire des changements qui sont susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité sur leur lieu de travail. Au fur et à mesure que le nombre de lecteurs du Rapport augmente, l'engagement et les efforts du CCHST visant à accroître les activités d'approche et à fournir de l'information crédible et utile qui pourrait contribuer à prévenir les blessures et les maladies professionnelles, poursuivent également leur progression.

SITE WEB DU CCHST

Le site Web du CCHST est une source d'informations SST fouillées à laquelle les Canadiens et les gens du monde entier peuvent accéder en ligne. Il est conçu de façon à permettre à tous les Canadiens, peu importe leur emplacement géographique ou leur catégorie démographique, d'avoir un accès égal à de l'information qui peut les aider à prévenir les blessures et les maladies professionnelles. Cette année, le CCHST poursuit ses efforts dans le but de remanier le site Web pour faciliter la recherche d'informations dont ses utilisateurs ont besoin, que ce soit par l'entremise des services gratuits ou payants. Le site a été à nouveau amélioré avec l'ajout de la base de données Workplace Health Promotion Resources (ressources pour la promotion de la santé au travail), disponible gratuitement, et donne ainsi accès à cette ressource bibliographique unique de documents sur la santé en milieu professionnel à un plus large public. Ce site Web est continuellement mis à jour pour assurer l'accès à de l'information la plus actuelle et la plus pertinente qui soit, en français et en anglais.

« THE EDGE – FOREST BUSINESS
MAGAZINE »
« Up-to-date information sources
saves clients time and money »
Numéro de mai

« CANADIAN OCCUPATIONAL SAFETY
(COS) MAGAZINE »

« Problem Solver » Columns
« Workplace Health »
Numéro de juillet/août 2004

« Working in Cold Weather
Conditions »
Numéro de janvier/février 2005

« Metalworking Fluids...Helpful
but Hazardous »
Numéro de mars/avril 2005



Le CCHST est reconnu comme étant le chef de file dans l'offre de programmes, de produits et de services efficaces fondés sur sa base de connaissances fondamentales, sa collection d'information sur la santé et la sécurité au travail et sa mise en application de technologies de gestion de l'information. Attentif aux besoins des travailleurs canadiens en matière de sécurité au travail, le CCHST continue à améliorer et à étendre sa gamme de produits électroniques. Les prochaines pages présenteront les points saillants de l'élaboration de ces produits.

SERVICE D'INFORMATION WEB

Le Service d'Information Web (SIW), qui a remplacé le site du CCINFO en septembre 2003, constitue un avancement important du service pour nos clients. Nous avons mis beaucoup d'efforts pour améliorer la fonction de recherche, les recherches croisées en une seule étape des bases de données et des collections du Centre dans Internet, qui incluent les « ressources supplémentaires » de Réponses SST et d'autres collections Web gratuites du CCHST. Une recherche à partir de la page d'accueil du SIW s'effectue à travers tout le site et affiche les résultats dans une page sommaire à onglets. Les utilisateurs peuvent alors suivre les liens ou sélectionner des onglets pour naviguer avec aisance parmi tous les résultats de la recherche. Ces onglets comprennent le Résumé des résultats, les fichiers marqués et les résultats spécifiques concernant les collections. Le service amélioré permet aux usagers de trouver beaucoup plus facilement l'information dont ils ont besoin. La version française du Service d'information Web sera disponible en mai 2005.

SERVICE D'INFORMATION SUR DISQUE

Le service d'information sur disque du CCHST sur CD-ROM a été complètement remanié en décembre avec toutes les capacités du Service d'Information Web, en plus de nouvelles fonctions d'impression (pages imprimables) et de sauvegarde (de dossiers simples ou multiples). Le service d'information sur disque est doté d'un puissant logiciel de recherche facile à utiliser. Les abonnés se servent de leur navigateur pour interfacier avec les collections de bases de données, comme s'ils étaient sur Internet. Les disques sont installés directement sur le disque dur de l'utilisateur, ce qui permet une recherche croisée rapide entre les disques ou les bases de données. Le service d'information sur disque est disponible en français et en anglais de même qu'en tant que version réseau. Il fournit l'accès à des produits contenus sur sept disques et inclut 22 bases de données distinctes.

GUIDES SANTÉ ET SÉCURITÉ ET AUTRES PUBLICATIONS

Les renommés guides santé et sécurité du CCHST sont des livrets format de poche conçus pour servir d'outils de prévention de première ligne. Ils informent les gens des dangers au travail pour réduire les risques et prévenir les blessures. À titre d'outils de référence et de sources d'information à consulter au travail, ces guides aident les lecteurs à comprendre, d'une façon générale, leurs devoirs et leurs droits en vertu des législations américaine et canadienne sur la santé et la sécurité au travail.

Au cours du présent exercice, trois guides ont été publiés :

- Guide de base sur la moisissure en milieu de travail – *NOUVEAU!*
- Guide santé et sécurité sur le travail dans un environnement chaud – *NOUVEAU!*
- Guide de planification des mesures d'urgence – *Révisé et mis à jour!*

Plusieurs nouveaux guides format de poche sont en cours d'élaboration :

- Prudence au volant;
- Guide du programme de santé et sécurité;
- Guide santé et sécurité pour le personnel d'entretien;
- Guide santé et sécurité au travail pour les professionnels des ressources humaines.

Le CCHST a commencé la mise à jour d'une autre publication, « La fiche signalétique : un guide de premiers soins fort commode » dont la sortie est prévue pour juin 2005.



SERVICE D'AVIS SUR LES PRODUITS CHIMIQUES

Un service d'avis sur les produits chimiques est offert gratuitement à quiconque s'abonne à la base de données sur les produits chimiques du CCHST. Les abonnés sont informés par courriel des changements apportés à des produits chimiques qui les intéressent et qui sont présents dans la banque de données du CCHST.

SÉRIE LÉGISLATION *enviroSST* CANADIENNE *plus* STANDARD

La série Législation *enviroSST* Canadienne *plus* Standard continue à être la meilleure source de lois canadiennes sur la santé, la sécurité, l'environnement, le transport des matières dangereuses et la foresterie. Le volet PLUS comprend également la version intégrale des normes de l'Association canadienne des normes (CSA), de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) et de la Workers' Compensation Board of British Columbia (WCBBC) citées dans la législation. Certes, on peut accéder facilement et sans frais aux lois fédérales et provinciales dans Internet, mais cette série de législation offre, comme avantage distinctif, un service de consultation à guichet unique : l'abonné a accès à une collection de lois complète et à jour; il peut effectuer une recherche croisée des lois des différents ordres de gouvernement, accéder au moyen de liens aux normes associées, extraire et imprimer rapidement des documents.

Les abonnés bénéficient également d'un service de mise à jour mensuel gratuit. Ce service les tient au courant de l'évolution des lois fédérales, provinciales et territoriales et fait le point sur les modifications, les nouvelles lois, les lois abrogées, les lois qui deviennent règlements et précise les lois qui vont être intégrées dans la prochaine édition trimestrielle du CD-ROM. La mise à jour mensuelle est également disponible à la page d'accueil de la rubrique Législation du Service d'information sur le Web.

BASE DE DONNÉES MSDS/FTSS

Des milliers d'organismes du monde entier utilisent les bases de données MSDS/FTSS du CCHST comme source d'information sur les risques liés aux produits chimiques. Les bases de données MSDS (anglais) et FTSS (français) facilitent la gestion des produits dangereux et le respect des exigences concernant la déclaration des dangers, ainsi que le respect des exigences du SIMDUT et d'autres règlements sur le droit à l'information.

Le transfert des bases de données MSDS/FTSS et de tous les dossiers d'administration connexes vers le nouveau système de gestion de bases de données a été terminé cette année et les systèmes fonctionnent bien. Les programmes sont maintenant en place pour permettre d'extraire les données pour le Service d'information sur le Web du CCHST et également pour le Service d'information sur disque sur CD-ROM.

En mars 2005, les bases de données MSDS/FTSS contenaient 325 780 fichiers.

« MSDS MANAGEMENT SERVICE »

Le CCHST a rendu public son nouveau service de gestion des MSDS/FTSS en septembre 2004, qui a depuis suscité l'intérêt d'un grand nombre d'utilisateurs. Le service est conçu pour offrir aux abonnés la possibilité de bâtir et de conserver une collection personnalisée de fiches signalétiques (FTSS) utilisées au travail et de se référer à la collection complète de fichiers contenus dans la base de données des MSDS/FTSS du CCHST. Les collections personnalisées sont automatiquement mises à jour et l'abonné est informé des changements dans les MSDS/FTSS faisant partie de sa collection.

CONFÉRENCES, EXPOSITIONS, ATELIERS ET PRÉSENTATIONS

En 2004-2005, le CCHST a participé aux conférences et expositions suivantes

CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION
CANADIENNE DES PROFESSEURS ET
PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (ACPPU)
SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE
EN MILIEU DE TRAVAIL
Halifax (N.-É.)
2-4 avril

CONFÉRENCE DE LA COMMISSION
SUR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL DE
L'ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Charlottetown, (I.-P.E.)
14-15 avril

CONGRÈS ANNUEL DU SEFPO
Toronto (Ont.)
15-17 avril

ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA
SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
DU SECTEUR AFFAIRES SOCIALES
Montréal (Qc)
20-21 avril

FOIRE-INFO PRÉSIDIÉE PAR BETH
PHINNEY, DÉPUTÉ DE HAMILTON
MOUNTAIN
Hamilton (Ont.)
21 avril

CONFÉRENCE ET SALON
PROFESSIONNEL 2004 DE L'APAI SUR
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
Toronto (Ont.)
26-28 avril

LANCEMENT NATIONAL DE LA
SEMAINE NASST
Regina (Sask.)
3 mai

« 2004 WESTERN CONFERENCE ON
SAFETY »
Richmond, BC
3-4 mai

CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ DES ENTREPRISES DE
PÂTES ET PAPIER
Toronto (Ont.)
4-6 mai

JOURNÉE DE LA PROTECTION CIVILE
Hamilton (Ont.)
8 mai

« AMERICAN INDUSTRIAL HYGIENE
CONFERENCE AND EXPOSITION
(AIHCE) »
Atlanta, GA
10-12 mai

« 6TH ANNUAL CANADIAN
ENVIRONMENTAL CONFERENCE &
TRADESHOW (CANECT 2004) »
Toronto, (Ont.)
12-13 mai

« NEWFOUNDLAND AND LABRADOR
INDUSTRIAL SAFETY AND HEALTH
ASSOCIATION "HEALTH AND SAFETY,
TAKING RESPONSIBILITY" »
Gander (T.-N.)
12-14 mai

11^È CONFÉRENCE SUR LES RISQUES
PROFESSIONNELS DES TRAVAILLEURS
DE LA SANTÉ
Vancouver (C.-B.)
18-20 mai

CONFÉRENCE ET SALON ANNUELS
SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA
« EDUCATION SAFETY ASSOCIATION
OF ONTARIO (ESAO) »
Toronto, ON
19-21 mai



**CONFÉRENCES,
EXPOSITIONS,
ATELIERS ET
PRÉSENTATIONS**

suite...

**62^e RÉUNION GÉNÉRALE DE LA
TRANSPORTATION HEALTH AND
SAFETY ASSOCIATION (THSAO)**
Toronto (Ont.)
26-27 mai

**SÉANCE PRÉALABLE À LA
CONFÉRENCE DE L'ATLANTIC
« PROVINCES LIBRARY ASSOCIATION »**
Moncton (N.-B.)
27 mai

**67^e CONFÉRENCE ANNUELLE ET
EXPOSITION MUNICIPALE DE LA
FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS (FCM)**
Edmonton (Alb.)
28-29 mai

**JOURNÉE D'INFORMATION DE
L'UNIVERSITÉ DE TORONTO (PROJET
CONJOINT ENTRE LE
ENVIRONMENTAL HEALTH AND
SAFETY DEPARTMENT ET LES
SYNDICATS)**
Toronto, (Ont.)
4 juin

**CONFÉRENCE DE LA « ONTARIO
OCCUPATIONAL HEALTH NURSES
ASSOCIATION (OOHNA) »**
Hamilton, (Ont.)
9 juin

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DE
PRINTEMPS DU « INSTITUTE OF
PROFESSIONAL MANAGEMENT (IPM) »**
Toronto, (Ont.)
9 juin

**« HEALTH COMMUNICATION UNIT »
DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO –
RECHERCHE DE RESSOURCES SUR LA
SANTÉ ET LA SÉCURITÉ SUR LE WEB**
Toronto, ON
June 9-10

**RÉUNION ANNUELLE DE LA
CANADIAN TELECOMMUNICATION
SAFETY ASSOCIATION**
Victoria (C.-B.)
20 juin

**CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ DE TCA-CANADA**
Port Elgin, (Ont.)
25-27 juin

**« 2004 CSHEMA (CAMPUS SAFETY,
HEALTH AND ENVIRONMENTAL
MANAGEMENT ASSOCIATION)
CONFÉRENCE »**
Chicago, IL
4-7 juillet

**6^e CONGRÈS MONDIAL SUR LE
VIEILLISSEMENT ET L'ACTIVITÉ
PHYSIQUE ACCUEILLI PAR LE
« CANADIAN CENTRE FOR
ACTIVITY AND AGING »**
London, (Ont.)
3-7 août

**CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES
COMMISSIONS DES ACCIDENTS DU
TRAVAIL DU CANADA (ACATC)**
Whitehorse, (Yn)
8-11 août

**92^e CONGRÈS ET EXPOSITION
ANNUELS DE LA « NATIONAL
SAFETY COUNCIL »**
New Orleans, LA
13-15 septembre

**CONFÉRENCE DU GROUPE DES
INITIATIVES 2004 DES INFIRMIÈRES
EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE**
York Mills (Ont.)
24-25 septembre



«MSDS MANAGEMENT SERVICE PLUS»

Dans le but de répondre aux demandes de nos clients, le service de gestion des MSDS/FTSS a été augmenté pour offrir un service encore plus complet et est ainsi devenu le service de gestion Plus des MSDS/FTSS. Il fournit la gestion complète des MSDS/FTSS du CCHST utilisées dans l'organisation de l'abonné et procure aux clients une collection personnalisée en ligne de même que des fichiers contenant les copies papier des MSDS/FTSS. Des changements ont été effectués dans le système de la base de données des MSDS/FTSS interne pour rendre plus efficace le traitement de ces collections personnalisées par les employés du CCHST.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDCC) – CD-ROM DU PROGRAMME DU TRAVAIL – MAINTENANT APPELÉ RESSOURCES NATIONALES DES OPÉRATIONS DU TRAVAIL

Depuis 1995, le CCHST collabore avec RHDCC à la production d'un CD-ROM contenant des documents de travail clés, des lois, des normes et des bases de données dont doivent se servir les agents des affaires du travail et d'autres employés de ce ministère pour effectuer des inspections et produire des rapports. Les lois et les documents d'interprétation contenus dans ce CD-ROM en font un outil indispensable que les entreprises sous réglementation fédérale doivent se procurer pour s'assurer qu'elles se conforment aux lois et aux règlements. Le disque est mis à jour tous les six mois et est offert par abonnement. Chaque numéro comprend les publications nouvelles et révisées de RHDCC ainsi que les modifications apportées aux lois fédérales, y compris le Code canadien du travail et le règlement qui s'y rapporte.

CHEMPENDIUM™

CHEMpendium™ est une ressource documentaire exhaustive sur les risques liés aux produits chimiques en milieu de travail et dans l'environnement. Répondant aux vastes besoins des spécialistes de la santé et de la sécurité du milieu, CHEMpendium™ comporte du matériel sur le transport des matières dangereuses, des descriptions de la toxicité des produits chimiques, des fiches de renseignements sur les risques et l'utilisation sécuritaire des produits chimiques industriels et des contaminants environnementaux, le texte des étiquettes de pesticides et beaucoup d'autres données.

Disponible sur le Web ou sur CD-ROM, CHEMpendium™ offre un accès aux bases de données et systèmes suivants : Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS), Chemical Hazards Response Information System (CHRIS), CHEMINFO, Liste intérieure/extérieure des substances (LIS/LES), Hazardous Substances Data Bank (HSDB), New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets, NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, et les bases de données Transport of Dangerous Goods (TDG) et Transport of Hazardous Materials. Il s'agit d'une ressource documentaire exhaustive sur les risques liés aux produits chimiques en milieu de travail et dans l'environnement.

Produit par les spécialistes en santé et sécurité au travail du CCHST, CHEMINFO est reconnu sur le plan international comme l'une des ressources les plus complètes et les plus à jour sur les substances chimiques. CHEMINFO fournit les profils détaillés de plus de 1 300 importantes substances chimiques utilisées au travail, y compris les dangers pour la santé, les risques d'incendies et de réactivité ainsi que de l'information sur les pratiques de travail sécuritaires.

RTECS®

Le « Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) » du NIOSH offre de l'information toxicologique accompagnée de références sur plus de 153 000 substances chimiques et 416 000 dénominations chimiques et leurs synonymes. Depuis août 2002, la licence de diffusion de cette base de données, auparavant administrée par le NIOSH, est concédée au CCHST par l'entremise de « MDL Information Services Inc. » RTECS® comprend ce qui suit : données et études en toxicologie, limites internationales d'exposition professionnelle, références aux normes et règlements américains, méthodes d'analyse, résultats des études sur l'exposition et les dangers. Les données actualisées sur chaque produit sont complètement intégrées et compilées sous forme de fichiers pour en faciliter l'utilisation. La base RTECS® est maintenant offerte par le CCHST sur CD-ROM et à partir de son Service d'information sur le Web en plus de pouvoir être intégré dans des sites Intranet. RTECS® est également offert par l'intermédiaire du Programme de soutien à l'éducation du CCHST, programme spécial destiné aux établissements d'enseignement postsecondaire de partout dans le monde.

Le CCHST a également produit des versions française et espagnole de la base de données RTECS® disponibles sur Internet.

PROGRAMMES ET COURS DE FORMATION SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Afin d'enseigner aux Canadiens les différents aspects de la santé et de la sécurité au travail, le CCHST offre de la formation sous différentes formes, à savoir des cours traditionnels en salle de classe, des cours sur mesure offerts sur les lieux des clients, et plus récemment, l'apprentissage en ligne. Nous accélérons la préparation de cours en ligne afin de pouvoir les ajouter à notre portefeuille de programmes d'éducation et de formation et de répondre ainsi aux besoins en constante évolution du public que nous servons.

Apprentissage en ligne

Le CCHST se concentre sur l'élaboration de cours en ligne dans le but d'accroître l'accessibilité à la formation en matière de santé et de sécurité au travail. L'objectif est d'aider les Canadiens à acquérir facilement de l'information sur la santé et la sécurité au travail, à la mettre en application et à créer des solutions visant à éliminer les blessures et les maladies dans leur milieu de travail. La diffusion des premiers cours en ligne du CCHST a suscité un intérêt significatif de la part des particuliers et des corporations et a reçu une excellente rétroaction des participants. La plateforme d'apprentissage en ligne du CCHST offre un service complet de gestion pour aider les entreprises et les organisations dans la mise en oeuvre et le suivi de ce type de formation dans leurs milieux de travail. Chaque cours est disponible en français et en anglais dans une version en voix hors-champ. Les cours sont offerts moyennant des frais d'utilisation avec des options pour les particuliers et les organisations

Santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs

Une version Web de ce populaire cours avec instructeur a été lancée en septembre 2004 en tant que premier cours en ligne du CCHST et a reçu d'excellentes critiques de la part des participants. La structure et le contenu du cours ont été conçus à l'interne en collaboration avec VuBiz, une entreprise canadienne qui se spécialise dans la conception et la distribution de cours en ligne. Ces cours comprennent des voix hors-champ, d'intéressants graphiques aussi bien que des questionnaires et des examens pour les utilisateurs qui souhaitent tester leurs connaissances.

D'autres cours en ligne ont été offerts pendant cet exercice :

- le SIMDUT pour les travailleurs (versions française et anglaise);
- Santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale (versions française et anglaise);

CONFÉRENCES, EXPOSITIONS, ATELIERS ET PRÉSENTATIONS

suite...

CONFÉRENCE DE LA « CANADIAN SOCIETY OF SAFETY ENGINEERING (CSSE) »
Halifax (N.-É.)
26-28 septembre

9^e CONFÉRENCE TECHNIQUE ET FOIRE COMMERCIALE ANNUELLES AU CASINO NIAGARA DE L'ONTARIO « FIRST NATIONS TECHNICAL SERVICES CORPORATION »
Niagara Falls (Ont.)
29 septembre

19^e CONFÉRENCE PROFESSIONNELLE ANNUELLE SUR L'HYGIÈNE AU TRAVAIL
Montréal (QC)
4-5 octobre

MISE À NIVEAU DES MONITEURS DU CENTRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES 2004
Toronto (Ont.)
13-14 octobre

CONFÉRENCE DE LA CANADIAN ENVIRONMENTAL AUDITORS ASSOCIATION (CEAA) (DM DONE)
Vancouver (C.-B.)
14-15 octobre

CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ « SHOPPER'S DRUG MART »
Toronto (Ont.)
15-17 octobre

7^e CONFÉRENCE DE LA « NATIONAL SAFE COMMUNITIES: KEYS TO SAFETY »
Perth (Ont.)
17-19 octobre

24^e CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA CCSIAT (COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL)
Moncton (N.-B.)
17-19 octobre

CONFÉRENCE DES PREMIÈRES NATIONS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
Ohsweken (Ont.)
19-22 octobre

SYMPOSIUM D'AUTOMNE DE LA OHAO
North York (Ont.)
21 octobre

INAUGURATION DE LA SEMAINE POUR UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN DE L'UNIVERSITÉ MCMMASTER
Hamilton (Ont.)
2 octobre

INAUGURATION DE LA SEMAINE CANADIENNE POUR UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN DE HAMILTON
Hamilton (Ont.)
25 octobre

FOIRE DE LA SANTÉ DU MIEUX-ÊTRE DU « HAMILTON SPECTATOR »
Hamilton, ON
26 octobre

SYMPOSIUM DU NIOSH, « STEPS TO A HEALTHIER US WORKFORCE »
Washington, DC
26-28 octobre

2^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'AIIAO, « EDUCATING TOMORROW'S NURSES 2004 »
Toronto (Ont.)
27-28 octobre



**CONFÉRENCES,
EXPOSITIONS,
ATELIERS ET
PRÉSENTATIONS**

suite...

SALON NATIONAL DE LA FEMME
Toronto (Ont.)
5-7 novembre

« **ROYAL AGRICULTURAL
WINTER FAIR** »
Toronto, (Ont.)
8 novembre

**CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ DE L'ALBERTA**
Edmonton (Alb.)
8-10 novembre

**LE GRAND RENDEZ-VOUS SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL**
Montréal (Qc)
10-11 novembre

**ASSOCIATION DES HÔPITAUX DE
L'ONTARIO (AHO)**
Toronto (Ont.)
15-17 novembre

5^e SYMPOSIUM ANNUEL DU JHSC
Brampton (Ont.)
17 novembre

« **YOGA SHOW AND CONFERENCE –
FOCUS ON HEALTHY LIVING** »
Toronto (Ont.)
19-21 novembre

**CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION
POUR LA SANTÉ PUBLIQUE
DE L'ONTARIO (ASPO)**
Toronto (Ont.)
23-24 novembre

« **AIDS WALK** »
Toronto (Ont.)
23-24 novembre

FORUM EN MÉDECINE FAMILIALE
Toronto (Ont.)
25-27 novembre

« **WELLNESS IN THE WORKPLACE
2004 – CLUB ITALIA** »
Niagara Falls, ON
30 novembre

**ASSOCIATION CANADIENNE DE
SÉCURITÉ AGRICOLE**
Québec (Qc)
2-4 décembre

« **WOMEN'S HEALTH MATTERS** »
Toronto (Ont.)
14-15 janvier

**CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ, LA
SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT DU
CTC (CONGRÈS DU TRAVAIL DU
CANADA)**
Ottawa (Ont.)
28-30 janvier

« **MANITOBA CONSTRUCTION
CONFERENCE** »
Winnipeg (Man.)
1-2 février

**CONFÉRENCE ET SALON DE LA
« HUMAN RESOURCE PROFESSIONAL
ASSOCIATION OF ONTARIO (HRPAO) »**
Toronto (Ont.)
2-4 février

**CONFÉRENCE 2005 DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ONTARIO
(OLA)**
Toronto (Ont.)
3-5 février

**32^e SÉMINAIRE SUR LA SÉCURITÉ AU
TRAVAIL DU « SASKATCHEWAN
SAFETY COUNCIL »**
Regina, SK
7-9 février

**SYMPOSIUM DU CCHST
STRATÉGIES POUR LA
RECONNAISSANCE ET LA
PRÉVENTION DES MALADIES
PROFESSIONNELLES**
3-4 mars
Toronto (Ont.)



- le comité de santé et de sécurité (versions française et anglaise);
- « Oh, my Aching Back! » (pour les détails, consulter le projet Worksafe Saskatchewan).

Cours en ligne en cours d'élaboration pour 2005-2006 :

- Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs;
- L'ergonomie au bureau;
- Intervention en cas d'urgence;
- La sécurité au bureau;
- La sécurité sur l'échelle;
- ÉPI;
- Les risques électriques;
- Lockout

Cours avec instructeur

Formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs – Ce cours très recherché a été offert à quatre reprises dans les locaux du CCHST.

Séries de cours offerts à l'extérieur à la demande des clients :

Formation en santé et en sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs – Université de Guelph (Ontario), Calgary (Alberta) et Trinidad;

Séminaire de planification des mesures d'urgence pour les entreprises membres des Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC), Mississauga (Ontario);

Séminaire sur les comités de santé et de sécurité pour le comité de SST de la Ontario Power Generation, Pickering, Ontario;

Séminaire en santé et sécurité pour les entreprises locales et les membres de la communauté dans le cadre du Hamilton Community Initiative et financé par RHDCC, Hamilton (Ontario).

AU CANADA

Guide des limites d'exposition professionnelle pour les petites entreprises

Le CCHST et le ministère du Travail de l'Ontario ont entrepris, dans le cadre d'un projet de collaboration, de rédiger un guide des limites d'exposition professionnelle pour les petites entreprises. Le guide explique les notions de base de la santé et de la sécurité au travail relativement aux produits chimiques. Cette information aidera les petites entreprises à se conformer à la législation ontarienne sur la santé et la sécurité relativement aux matières dangereuses, et au règlement qui s'y rapporte. La publication expliquera les concepts de base de la santé et de la sécurité au travail relativement aux matières dangereuses ainsi que les mesures de contrôle que les petites entreprises de l'Ontario peuvent utiliser pour réduire le nombre de blessures et de maladies professionnelles. Ce guide est principalement destiné aux petites entreprises utilisant des produits chimiques dans leurs activités, notamment les entreprises de reconditionnement, les entreprises de préparation de produits chimiques, les fabricants et les utilisateurs de peintures et d'enduits et les distributeurs de produits chimiques. Il sera publié au printemps 2005 par le ministère du Travail de l'Ontario.

Site Web national des jeunes travailleurs

Le CCHST continue de travailler en collaboration avec le comité consultatif pancanadien de jeunes à l'amélioration du contenu de Jobsécuritécanada.ca, un site Web national destiné aux jeunes travailleurs. Il fournit, par ce point d'accès unique, de l'information provenant de toutes les provinces et de tous les territoires canadiens sur les questions SST touchant les jeunes travailleurs. Cette information leur est d'abord destinée, mais elle intéresse également leurs professeurs et leurs parents. Le nombre de visiteurs sur ce site ne cesse d'augmenter partout au Canada.

Worksafe Saskatchewan

Le site Web WorkSafe Saskatchewan a pris de l'expansion par l'ajout d'un nouveau cours en ligne sur la prévention des blessures au dos intitulé « Oh, My Aching Back! ». De plus, un nouvel outil électronique sur l'orientation des employés destinés aux employeurs et aux travailleurs subit actuellement des tests beta et, une fois qu'il sera prêt à être utilisé, sera disponible gratuitement sur le site Web.

Projet d'élimination des différences dans les classifications du SIMDUT

Le CCHST a continué à collaborer avec la CSST du Québec et la division du SIMDUT de Santé Canada à l'harmonisation des classifications du SIMDUT présentes dans le site CHEMINFO du CCHST et dans le Répertoire toxicologique du CSST, afin que les Canadiens aient accès à des renseignements uniformes. Le CCHST et la CSST échangent de l'information sur les produits chimiques pour lesquels il existe des différences et sur les évaluations de ces produits, et règlent conjointement les problèmes. Les questions concernant l'interprétation du Règlement sur les produits contrôlés sont adressées à Santé Canada qui consultera, sur une plus grande échelle, les responsables de la réglementation du SIMDUT et d'autres parties intéressées, y compris le secteur d'activité et les syndicats.

Affiches SIMDUT

En collaboration avec la division du SIMDUT de Santé Canada, le CCHST a préparé 14 affiches sur des sujets clés du SIMDUT. Les affiches sont produites sous forme de fiches d'information bilingues d'une page en format PDF, qui seront montées dans le site Web de Santé Canada pour servir de ressource aux employeurs et travailleurs canadiens. Elles présentent une brève description des classes du SIMDUT, telles que les gaz comprimés, les liquides inflammables, les matières corrosives et les matières aux effets toxiques immédiats et sérieux. Il y a également des affiches sur les étiquettes, les MSDS/FTSS et les produits de remplacement. Les affiches anglaises ont été achevées au mois d'août, tandis que les affiches françaises l'ont été au début de 2005.

Les services du CCHST sont renforcés par son réseau de partenaires et de collaborateurs. La mise en commun des connaissances et compétences de tous et chacun permet de trouver des solutions rentables aux nombreux besoins et applications



Base de données sur les produits de remplacement

Le CCHST a travaillé en partenariat avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour mettre sur pied un service qui favoriserait l'utilisation, sur les lieux de travail fédéraux, de produits de remplacement moins dangereux. Le projet utilise l'information obtenue des fournisseurs figurant dans la banque de données des MSDS/FTSS. Le CCHST a conçu la première version de la base de données sur les produits de remplacement pour la distribuer à TPSGC à travers le pays. Elle contient des dossiers sur plus de 300 produits de remplacement.

«Canadian Insurance Law Service»

Depuis 2001, le CCHST travaille en collaboration avec le Canadian Insurance Law Service à la production, tous les trois mois, d'un CD-ROM sur la législation canadienne en matière d'assurance, qui est basé sur le logiciel FOLIO. Ce partenariat a été établi en raison du savoir-faire que le Centre a acquis dans l'exploitation de FOLIO pour l'élaboration de la série Législation enviroSST canadienne sur CD-ROM.

Centre de santé en milieu de travail du Réseau canadien de la santé (RCS)

Le Réseau canadien de la santé (RCS) est le fruit de la collaboration entre les principaux organismes de santé du Canada et Santé Canada. Il vise à aider les Canadiens à faire des choix éclairés au sujet de leur santé, en leur offrant un accès en ligne gratuit au bulletin « Des infos qui font corps avec votre santé » dans lequel ils pourront trouver de l'information fiable et pratique en matière de santé. En se fondant sur l'éventail des connaissances spécialisées des organismes de soins de santé non gouvernementaux du secteur public et du gouvernement fédéral, le RCS se donne comme mission de fournir dans Internet de l'information sur la promotion de la santé et la prévention des maladies. Le CCHST est le partenaire pour la santé au travail du RCS.

Le nombre de visites du site Web du CCHST à partir du site du RCS augmente parce que le Centre fait activement la promotion de ce réseau et le centre de santé en milieu de travail à un vaste réseau d'organismes de santé en milieu de travail et à d'autres parties intéressées.

Le CCHST a continué à promouvoir le RCS pendant les réunions et les conférences, à faire des présentations et à affecter des employés aux stands du RCS lors d'activités spéciales. Les employés du CCHST ont aussi préparé un article pour le RCS pour le mois d'octobre, intitulé « La santé en milieu de travail, c'est possible » et qui reflétait bien le thème de la semaine « Les gens d'abord ». Un autre article sur le RCS est paru dans Farmsafe, une publication de la Farm Safety Association de l'Ontario, et distribuée à plus de 17 000 employeurs agricoles en Ontario. De plus, le numéro 13 du bulletin électronique du RCS/CCHST, Health@Work/Santé@utravail, comprenait l'article « Nettoyage de printemps santé... au-delà du balai » Le CCHST rédige et distribue ce bulletin à plus de 500 lecteurs.

Le projet du RCS a permis au CCHST de travailler avec tout un éventail d'organismes canadiens, dont Sauve-qui-pense, Les diététistes du Canada, la Société canadienne du cancer, L'Association canadienne pour la santé mentale, la Toronto Public Library, la Vancouver Public Library, l'Association canadienne de santé publique et le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Par l'entremise des activités du RCS, le CCHST a accru sa visibilité et son savoir-faire relativement à l'ensemble des questions de santé en milieu de travail. Par exemple, en tant que membre du Conseil canadien de la santé en milieu de travail, le CCHST cherche à promouvoir une approche globale et intégrée de la santé au travail afin d'améliorer et de maintenir la santé des organisations canadiennes, de leurs employés et des milieux de travail sains. Par l'intermédiaire du conseil, le CCHST participe à la Semaine canadienne pour un milieu de travail sain et il est chargé de tenir à jour le site « Ressources » qui fait ressortir le CCHST et le

RCS comme des sources primordiales de l'information fiable et actuelle sur les milieux de travail sains

Base de données OSHLINE

Le CCHST a conclu un accord avec Croner, un important fournisseur d'informations, pour distribuer sa base de données OSHLINE qui fait partie de sa collection de base de données sur la SST sur CD-ROM ou sur Internet. La première parution a eu lieu en octobre 2004. Cette entente rend OSHLINE disponible pour un plus large public international, en particulier de grandes institutions.

Site Web Safe Manitoba

Le CCHST a effectué des recherches et a développé une collection de ressources en santé et en sécurité accessible sur le Web pour le site Web Safe Manitoba. La collection est basée sur des sujets et des questions concernant le Manitoba. Les ressources comprennent des publications et des directives du Manitoba, de même qu'une sélection de documents provenant d'autres ressources, comme Réponses SST du CCHST. Ce projet met à profit le travail réalisé par le CCHST pour d'autres provinces et territoires, tels que le WorkSafe Saskatchewan, de même que pour notre Service des demandes de renseignements.

Le site Web de la SNASST

Le CCHST a conçu le site Web 2005 pour la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail dont le thème est « Équiper, Instruire, Rendre capable. » Les sites en français et en anglais présentent les affiches et le guide 2005 de même que d'autres informations utiles sur la santé et la sécurité en lien avec le thème de cette année.

Site Web et base de données de la CSPAAT sur les pratiques préventives

Le Guide de démarrage sur la prévention du site Web de la CSPAAT a été modifié et mis à la disposition du public au mois de septembre 2004. La division des services de prévention de la CSPAAT a révisé et approuvé de nouvelles pratiques de prévention à partir de diverses sources.

Bibliothèque virtuelle des inspecteurs de la sécurité maritime sur CD-ROM (Sécurité maritime de Transports Canada)

Le CCHST a élaboré une bibliothèque virtuelle à l'intention des inspecteurs de la sécurité maritime de la Division de la sécurité maritime de Transports Canada. Le produit est mis à jour tous les six mois par le CCHST. La sixième édition de cet ensemble de trois CD-ROM a été produite pour Transports Canada à la fin mars de 2005.

DANS L'ARÈNE MONDIALE

Manuel sur la SST pour les enseignants du niveau primaire au Costa Rica

Le CCHST a travaillé en collaboration avec le Bureau de coopération interaméricaine dans le domaine du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) ainsi qu'avec les ministères du Travail et de l'Éducation du Costa Rica afin d'élaborer et de perfectionner un manuel pour les enseignants du niveau primaire. Écrit en espagnol, ce manuel assistera les enseignants costaricains dans leurs fonctions en proposant des exercices à faire en classe avec leurs élèves qui abordent les questions de santé, de sécurité et d'environnement. L'objet de ce manuel est de mieux préparer les jeunes au monde du travail en changeant leur attitude en bas âge.

Réalisé par le personnel du CCHST en collaboration avec des partenaires costaricains, le manuel a été imprimé et livré lors des deux journées d'ateliers pour les enseignants et le personnel du

ministère de l'éducation qui se sont tenues les 21 et 22 septembre 2004. Les écoles et les responsables des programmes d'éducation feront régulièrement part de leurs réactions à propos du manuel aux ministères du Travail et de l'Éducation du Costa Rica, ce qui représente un élément de leur processus de validation du matériel éducatif.

 **« ACGIH Industrial Ventilation : A Manual of Recommended Practice » (25e édition)**

Le CCHST a collaboré avec l'ACGIH pour la publication de la 25e édition de ce populaire manuel sur CD-ROM portant sur la ventilation industrielle. Cet outil permet aux utilisateurs de visualiser le document en se servant d'une interface de navigateur. Il inclut également des fonctions de recherche, des liens utiles, la visualisation d'images, les fonctions d'impression et de sauvegarde, etc. Les CD-ROM ont été produits et livrés en décembre 2004.

 **Encyclopédie du BIT plus base de données CIS/ILO**

La quatrième édition de cette encyclopédie de la santé et de la sécurité au travail, publiée par le Bureau international du travail des Nations Unies, et rendue accessible sur le Web par le CCHST, comporte de l'information essentielle sur la sécurité recueillie par des spécialistes de la santé et de la sécurité du monde entier.

La table des matières permet aux utilisateurs de parcourir les listes de documents et, en un coup d'œil, de trouver ceux dont ils ont besoin. La fonction de recherche a également été grandement améliorée, grâce à quoi les utilisateurs peuvent accéder à l'information dont ils ont besoin plus facilement et plus rapidement, d'où des économies en efforts et en temps pour eux. On peut effectuer des recherches simples en utilisant un langage naturel, ou des recherches avancées. En outre, il est possible d'effectuer des recherches par « auteur », « titre », « référence » ou « numéro CAS ». Grâce à une facilité de recherche accrue, les utilisateurs peuvent interroger séparément toute l'encyclopédie du BIT ou toute la base de données CIS/ILO, interroger toute l'encyclopédie et toute la base de données en même temps, ou encore interroger certaines parties précises de l'encyclopédie. Cette année, une nouvelle caractéristique permet à l'utilisateur de retourner à la table des matières à partir de n'importe quel chapitre ou à partir de n'importe quel passage d'un chapitre donné.

Le CCHST a officiellement lancé la version française de la ILO Encyclopaedia plus CISILO le premier octobre 2004. Cette unique combinaison de ressources n'est disponible sur le Web qu'à partir du site du CCHST.

 **Réseau des centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la santé en matière de santé au travail**

Le portail pour les centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), créé par le CCHST en association avec l'OMS, en est maintenant à l'étape de l'implémentation. Le portail du site de l'OMS fournit à chaque centre collaborateur un endroit où présenter ses propres renseignements sur la santé au travail ainsi que des liens vers d'autres renseignements disponibles dans son pays.

 **Groupe de travail trinational des experts gouvernementaux sur la santé et la sécurité au travail**

Cette initiative a été mise sur pied en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT) dans le but de soulever les discussions en matière de santé et de sécurité au travail parmi les représentants des gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis. Le CCHST est le représentant canadien au sein de deux des quatre groupes de travail formés, soit le groupe de travail sur l'élaboration du site Web trinational et le groupe de travail sur les substances dangereuses.

RÉUNIONS ET COMITÉS

Le CCHST a participé aux réunions et aux comités suivants :

LE PROVINCIAL ADVISORY COUNCIL OF THE WORKPLACE HEALTH PROJECT

LA RÉUNION DES GESTIONNAIRES DE PROJETS DU RCS « COLLABORATING FOR THE FUTURE »

LES RÉUNIONS DU COMITÉ DES QUESTIONS ACTUELLES DU SIMDU

LA RÉUNION DU « PEST MANAGEMENT ADVISORY COMMITTEE (PMRS) »

LES RÉUNIONS SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Ce dernier groupe se penche notamment sur l'élaboration d'un système général harmonisé de classification des matières dangereuses pour lequel le président et administrateur en chef du CCHST a assumé la co-présidence. Ce groupe de travail vise à définir un ensemble de principes acceptables d'évaluation des risques chimiques et de gestion du risque qui pourraient être utilisés volontairement dans les trois pays de l'ALENA. Le processus vise à déterminer des principes communs et des méthodes pratiques. La première étape consistera à élaborer un atelier à cette fin et de solliciter des conseils de la part des entreprises, des syndicats et des gouvernements.

Site Web trinational

Le CCHST assure la maintenance et l'amélioration de ce site Web afin de faciliter la communication entre les membres du groupe de travail venant du Canada, des États-Unis et du Mexique, et de fournir une source d'information SST gouvernementale provenant de ces trois pays. Le CCHST organise également des tribunes de discussion à l'intention des membres du groupe de travail et de ses quatre sous-groupes. Le site comporte des liens vers de précieuses sources d'information afin de promouvoir l'éducation du public et sa participation et d'encourager l'échange de pratiques exemplaires sur l'exécution des programmes, des projets et d'activités portant sur les questions de la santé et de la sécurité au travail. Le site est offert en anglais, en français et en espagnol.

IPCS INTOX

IPCS INTOX est un programme de collaboration entre le CCHST et le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC) de l'Organisation mondiale de la santé. Il offre aux centres antipoisons du monde entier un service opérationnel intégré, composé d'une base de données et d'un logiciel, dans le but d'assurer la gestion des renseignements relatifs aux empoisonnements.

Comme principales activités, on peut mentionner plusieurs améliorations techniques, de même que l'ajout de fiches de substances candidates (Candidate Substance Records ou CSR). Le CSR donne le nom principal de la substance et ses synonymes, le numéro de registre CAS et d'autres numéros d'identification. Cette base de données contient environ 209 000 CSR.

Pendant cet exercice, le nombre moyen de visiteurs du site Web était de 142 610 par mois.

Les versions française, anglaise, portugaise et espagnole du logiciel sont offertes en mode mono-utilisateur et en mode réseau (SQL Server et version multi-utilisateur d'Access 2000). Une version en chinois est actuellement en phase d'élaboration par l'OMS en collaboration avec le Centre chinois pour le contrôle et la prévention des maladies.

Dans le cadre de ce programme, le travail effectué par le CCHST se fait selon la méthode de recouvrement des coûts.

IPCS INCHEM

Le programme IPCS INCHEM regroupe l'information essentielle à la bonne gestion des substances chimiques qui influent sur l'environnement et la santé humaine. On y trouve des documents et des bases de données provenant de plusieurs organismes internationaux, à savoir l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



Un très grand nombre de personnes, en particulier dans les pays en développement, ne pouvaient pas bénéficier de ce service, car elles étaient incapables de payer les frais d'abonnement. Depuis que le site est accessible gratuitement, l'utilisation d'IPCS INCHEM a connu une augmentation exponentielle. En mars 2005, le nombre de visiteurs distincts du site Web s'élevait à 185 561. Dans la prochaine édition, IPCS INCHEM comprendra plus de 7 700 documents avec plus de 97 000 pages de données.

Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique

Le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique, autrefois un programme du CRDI du Canada est maintenant administré par un consortium asiatique dont fait, entre autres, partie le CRDI. À la demande de ce dernier, le CCHST a continué d'administrer des projets entrepris sous l'ancien programme et qui ont donné de bons résultats en plus de quatre projets additionnels du CRDI financés par le programme de réseautage panasiatique.

Le travail effectué au cours de cette période visée par le rapport incluait l'administration des contrats et des budgets pour quatre projets, l'examen des rapports financiers du projet et la liaison avec les bénéficiaires de subventions et le CRDI au sujet de la présentation de rapports d'étape sur le projet. Tous les projets administrés dans le cadre du contrat sont maintenant achevés et les dossiers clos. Le CCHST a préparé et soumis le rapport final de sa gestion des projets au CRDI.

Les activités du Programme ont permis au CCHST d'établir un contact direct avec des organismes d'éducation et de recherche situés en Asie, ce qui offre au Centre l'occasion de joindre, dans cette région, des abonnés potentiels à ses produits. Le travail effectué par le CCHST dans le cadre de ce programme a été fait selon la méthode de recouvrement des coûts.

Centres nationaux et collaborateurs de l'OIT et du CIS – Portail Web

Le CCHST a créé et mis en oeuvre un portail Web pour les centres nationaux et collaborateurs de l'OIT et du CIS. Il existe quelque 120 centres nationaux et collaborateurs du CIS dans 102 pays.

Le portail comporte, dans sa structure, diverses catégories de renseignements sur la santé et la sécurité au travail. Il peut véhiculer de l'information provenant des centres nationaux et collaborateurs des pays membres. La saisie des données est coordonnée par le CIS. Un puissant moteur de recherche a été mis en place pour permettre la recherche, selon différentes catégories, de l'information provenant d'un centre ou d'un ensemble de centres. Ce portail Web est trilingue (français, anglais et espagnol) et traite de l'information contenue dans n'importe laquelle de ces langues.

Le portail comprend également un groupe de discussion électronique servant à l'échange d'information entre les centres nationaux et collaborateurs du CIS. Le travail effectué par le CCHST dans le cadre de ce programme se fait selon la méthode de recouvrement des coûts.

Le nombre de visiteurs du site Internet s'est élevé à 41 092 par mois.

« Enhancement Of Occupational Health And Safety In Brazilian Industry (EOHSBI) »

 Le CCHST est membre d'un consortium d'organismes publics et privés canadiens formant un partenariat canado-brésilien pour s'attaquer aux besoins en matière de santé et de sécurité au sein des petites et moyennes entreprises oeuvrant dans des secteurs d'activité précis au Brésil. L'EOHSBI est coordonné par le Département national du Service social de l'industrie du Brésil (SESI) et par l'Université Ryerson au Canada.

Pendant l'exercice 2004-05, le CCHST et ses partenaires ont élaboré un calendrier des projets pour la première phase et un projet de calendrier pour la phase suivante. Ils ont aussi produit un questionnaire pour obtenir de l'information sur l'état actuel de la santé et de la sécurité au travail dans les entreprises respectives de même que sur leurs besoins spécifiques.

FORUM 2005 DU CCHST – STRATÉGIES POUR LA RECONNAISSANCE ET LA PRÉVENTION DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Les 3 et 4 mars 2005, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été l'hôte d'un événement national à Toronto qui visait à attirer l'attention sur ce problème méconnu lié au milieu de travail et qui a un impact humain et économique important sur tous les Canadiens.

Cet événement pancanadien, le premier du genre, avait comme thème « Nouvelles Stratégies pour la reconnaissance et la prévention des maladies professionnelles ». Le Forum 2005 réunissait 350 participants, un groupe exceptionnel composé de représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats et donnaient également l'occasion à des chercheurs, à des praticiens en santé et sécurité, à des membres du personnel soignant et à d'autres personnes d'échanger des idées, de discuter de la façon d'améliorer la reconnaissance des maladies professionnelles et de recommander des stratégies afin de prévenir la maladie et de gérer les expositions à des agents dangereux.

On trouvait, parmi les sujets abordés, les affections respiratoires liées au travail, le cancer, les maladies infectieuses, les troubles musculo-squelettiques ou causés par le stress.

Le CCHST a assemblé les principales recommandations issues des efforts des participants du Forum 2005, et, en lançant un sondage sur le Web, a fourni aux Canadiens l'occasion d'indiquer, par voie de vote, les maladies professionnelles qu'ils considèrent importantes et les stratégies en vue de leur élimination. Le site Web du forum restera une ressource, car les résultats du sondage en ligne sont continuellement mis à jour et les données ainsi que les graphiques statistiques peuvent être consultés facilement et rapidement. Un important objectif de ce forum était de favoriser les discussions sur la maladie professionnelle et sur l'éventuelle éradication des affections liées au travail au Canada.

Le CCHST s'efforce de répondre aux besoins en constante évolution du public qu'il sert en cherchant à connaître les défis que les Canadiens doivent relever en matière de santé et de sécurité au travail puis en élaborant des services, des programmes et des produits nécessaires pour aider ceux-ci à les relever



Le CCHST a mis en oeuvre un programme servant à accroître les activités d'approche et la visibilité de ses initiatives. L'objectif était de faire connaître aux Canadiens les ressources que le CCHST peut leur offrir pour les aider dans leurs efforts de prévention et leurs activités SST

Dans un effort constant pour accroître la reconnaissance du CCHST comme étant la ressource nationale en santé et en sécurité au travail et de promouvoir les services publics offerts gratuitement aux Canadiens, le Centre a placé une annonce à cette fin dans diverses publications spécialisées et sites Web.

SEMAINE NORD-AMÉRICAINNE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (SNASST) DU 2 AU 8 MAI 2004

Pour célébrer la SNASST, le CCHST a été l'hôte de nombreux événements auxquels participaient des travailleurs, des cadres et des membres du gouvernement et du monde des affaires. Parmi les activités offertes, on trouvait :

- Des ateliers gratuits donnés sur les lieux du CCHST donnés par les employés du CCHST et un atelier dans les locaux de careerworx!
- Une exposition du Workers Arts and Heritage Centre
- Le visionnement des extraits de projets des finalistes pour le prix du vidéo étudiant du CSPAAT
- La présentation d'un ensemble complet des Guides santé et sécurité qui seront placés à careerworx!, au Centre d'emploi Jeunesse et dans les programmes coop des écoles secondaires
- Le lancement officiel de la SNASST locale et de la Semaine de la sécurité de Hamilton
- Le président et directeur général du CCHST, monsieur Len Hong, a pris part au lancement national à Regina (Saskatchewan), qui avait lieu le 3 mai. Le CCHST participe à la planification de cette activité et gère également le site Web de la SNASST (www.naosh.ca).

COMMUNICATIONS

Pour accroître la sensibilisation du public à ses activités et lui offrir des renseignements supplémentaires et actuels, le CCHST a distribué dix communiqués de presse cette année et affiché 22 articles vedettes à la page d'accueil de son site Web.

Des bannières publicitaires ont été réalisées pour promouvoir le forum et les nouveaux produits et services. Elles apparaissent aléatoirement sur la page d'accueil pour une visibilité optimale de même que pour rafraîchir le contenu du site Web.

CONFÉRENCES, EXPOSITIONS, ATELIERS ET PRÉSENTATIONS

Au cours de cet exercice, le CCHST a étendu ses activités d'approche en prenant part à plus de 65 activités et a maintenu une participation régulière à des réunions, conférences et présentations ayant lieu dans chaque région du Canada. La participation aux conférences et les expositions répondent toutes deux aux objectifs de marketing et de communication en fournissant des occasions de mettre en évidence le vaste éventail de produits et services offerts par le Centre aussi bien qu'un important forum pour accroître notre visibilité et notre présence dans les régions desservies.





Photos du Forum 2005 du CCHST
Nouvelle stratégies pour la reconnaissance et la prévention des maladies professionnelles
 Les 3 et 4 mars – Toronto

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et toute information contenue dans le présent rapport incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

La direction a préparé ces états financiers selon les normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. Ces états doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables énoncées à la note 2 des états financiers.

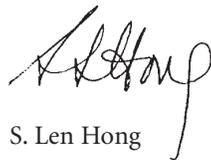
La direction a créé des livres, des dossiers, des contrôles internes et des méthodes de gestion et les tient à jour de manière à fournir l'assurance raisonnable que les actifs du CCHST sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficiente en vue de l'atteinte des objectifs ministériels, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à son règlement d'application, ainsi qu'aux politiques ministérielles et aux obligations légales.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs qui a approuvé les états financiers.

Les opérations et les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada qui est aussi la vérificatrice indépendante du CCHST.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef



S. Len Hong

Hamilton, Canada

Le 31 mai 2005

La contrôleur/agente financière principale



Bonnie Easterbrook, CGA



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des gouverneurs
du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
et au
ministre du Travail

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2005 et les états des résultats et du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Alain Boucher, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
Le 31 mai 2005

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars

| Actif | 2005 | 2004 |
|---|--------------|--------------|
| Actif financier : | | |
| Montant à recevoir du Trésor | 602 009 \$ | 479 140 \$ |
| Stocks aux fins de revente | 117 074 | 79 507 |
| Débiteurs (note 6) | 254 006 | 340 515 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 973 089 | 899 162 |
| Actif non financier | | |
| Immobilisations (note 5) | 645 568 | 722 529 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 1 618 657 \$ | 1 621 691 \$ |
| | <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| Passif | | |
| À court terme : | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 7) | 703 573 | 500 255 |
| Revenus reportés | 48 452 | 61 206 |
| Paie de vacances | 372 471 | 336 364 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 1 124 496 | 897 825 |
| | | |
| Prestations de départ (note 11) | 718 756 | 652 862 |
| Comptes en fiducie | | |
| Fonds pour le programme de subventions (note 9) | — | 72 409 |
| Dons (note 10) | 90 427 | 89 927 |
| Contributions reçues d'avance pour le Service des demandes de renseignements | — | 60 000 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 90 427 | 222 336 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 1 933 679 | 1 773 023 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Passif net | (315 022) | (151 332) |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 1 618 657 \$ | 1 621 691 \$ |
| | <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |

Passif éventuel (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financier.

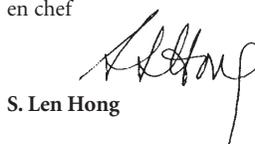
Approuvé par :

Le président



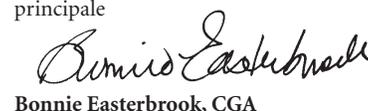
John McKennirey

Le président et administrateur
en chef



S. Len Hong

La contrôleur/agente financière
principale



Bonnie Easterbrook, CGA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars

| Activités d'exploitation | 2005 | 2004 |
|--|----------------|----------------|
| Coût d'exploitation net | (5 243 825) \$ | (4 873 052) \$ |
| Ajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse | | |
| Amortissement des immobilisations (note 5) | 276 754 | 335 669 |
| Perte sur la cession d'immobilisations | 1 287 | 5 185 |
| Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8) | 749 383 | 709 086 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | (4 216 401) | (3 823 112) |
| Ajustements provenant de l'état de la situation financière | | |
| (Diminution) augmentation des créditeurs et du revenu reporté | 190 564 | (524 965) |
| Augmentation du passif pour la paie de vacances | 36 107 | 21 680 |
| Augmentation du passif pour les prestations de départ | 65 894 | 58 288 |
| (Augmentation) diminution des débiteurs | 86 509 | (86 951) |
| (Augmentation) diminution des stocks | (37 567) | 20 610 |
| (Diminution) augmentation des comptes en fiducie | (131 909) | (108 077) |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 209 598 | (619 415) |
| | | |
| Encaisse utilisée pour les opérations d'exploitation | (4 006 803) | (4 442 527) |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisitions d'immobilisations (note 5) | (201 080) | (209 186) |
| | <hr/> | <hr/> |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement | (4 207 883) \$ | (4 651 713) \$ |
| | <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU PASSIF NET

pour l'exercice terminé le 31 mars

| Revenus (note 3) | 2005 | 2004 |
|--|---------------------|---------------------|
| Produits des ventes | 2 320 319 \$ | 2 419 253 \$ |
| Projets et ententes de collaboration | 1 486 954 | 1 490 847 |
| Total des revenus | 3 807 273 | 3 910 100 |
| Charges | | |
| Exploitation | | |
| Traitements et avantages sociaux | 5 759 702 | 5 559 640 |
| Prestations de départ | 65 894 | 58 288 |
| Services professionnels et spéciaux | 1 117 955 | 1 063 179 |
| Locaux | 713 383 | 673 086 |
| Information | 308 554 | 258 072 |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | 174 954 | 217 018 |
| Transport et communications | 171 405 | 152 427 |
| Services de réparation et d'entretien | 139 754 | 147 185 |
| Location | 38 309 | 19 778 |
| | 8 489 910 | 8 148 673 |
| Administration | | |
| Traitements et avantages sociaux | 251 133 | 242 934 |
| Gouverneurs et comités | 2 461 | 13 719 |
| Déplacements | 25 150 | 30 632 |
| Services professionnels et spéciaux | 4 247 | 5 826 |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | 156 | 514 |
| | 283 147 | 293 625 |
| Autres charges | | |
| Amortissement des immobilisations | 276 754 | 335 669 |
| Perte sur la cession d'immobilisations | 1 287 | 5 185 |
| | 278 041 | 340 854 |
| Total des charges | 9 051 098 | 8 783 152 |
| Coût d'exploitation net | (5 243 825) | (4 873 052) |
| Actif (passif) net au début de l'exercice | (151 332) | 30 299 |
| Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8) | 749 383 | 709 086 |
| Encaisse nette fournie par le gouvernement | 4 207 883 | 4 651 713 |
| Variation du montant à recevoir du Trésor | 122 869 | (669 378) |
| Passif net à la fin de l'exercice | (315 022) \$ | (151 332) \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – au 31 mars 2005

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses revenus d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- Crédits parlementaires* – Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Ces crédits accordés au CCHST ne sont pas soumis à une présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui bénéficient de crédits parlementaires. La note 4 précise la source et l'affectation de ces pouvoirs et établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

- b) *Montant à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement* – L'exploitation du CCHST est financée par le Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours est effectué à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de payer ses dettes. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les recettes et les débours, ce qui inclut les opérations effectuées avec les ministères du gouvernement fédéral, et un montant correspondant est porté au passif net.
- c) *Revenus* – Les revenus comptabilisés sont ceux qui sont réalisés au cours de l'exercice où a lieu l'opération ou l'activité leur donnant lieu. Les revenus déjà encaissés mais non encore réalisés constituent les revenus reportés; ces derniers sont les sommes versées d'avance pour une marchandise non encore livrée. L'argent que le CCHST reçoit provient en grande partie des abonnements. Les produits concernés sont livrés à une date ultérieure.
- d) *Constatation des charges* – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.
- e) *Prestations de départ* – Les employés du CCHST ont droit à des prestations de départ calculées en fonction du total de leurs années de service et de leur salaire au moment de leur départ. Le coût de ces prestations est comptabilisé à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les acquérir. La direction a déterminé son obligation au titre des prestations constituées en se fondant sur ses meilleures estimations des obligations constituées à la fin de l'exercice. Ces prestations représentent la seule obligation du CCHST au titre des avantages sociaux qui donne lieu à un règlement au moyen de paiements futurs. Ce régime n'est pas capitalisé et n'affiche donc aucun actif.
- f) *Régime de retraite* – Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST représentent le coût total des contributions patronales. Ce montant représente actuellement un multiple des cotisations obligatoires des employés et il peut fluctuer au fil du temps selon les résultats du régime. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du Centre au titre du régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler une insuffisance actuarielle du Régime de retraite de la fonction publique.
- g) *Services reçus gratuitement d'autres ministères* – Ces services sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif et un montant correspondant est porté directement au passif net.
- h) *Opérations en devises* – Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change applicables au moment de ces opérations. L'actif et le passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change applicables le 31 mars. Tous les gains ou pertes de change sont pris en compte pour déterminer le coût d'exploitation net.
- i) *Stocks aux fins de revente* – La valeur des stocks est établie selon son coût ou sa valeur de réalisation nette, la valeur la moins élevée étant retenue.
- j) *Débiteurs* – Les débiteurs sont présentés comme des montants qu'on prévoit réaliser en définitive. Une provision est établie pour les créances de tiers dont le recouvrement est incertain. Aucune provision n'est pas établie pour les sommes dues par les autres ministères.
- k) *Immobilisations* – Toutes les immobilisations dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. La capitalisation des logiciels s'est faite de façon prospective depuis le 1er avril 2001. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

| <i>Catégorie d'actif</i> | <i>Période d'amortissement</i> |
|--------------------------|--------------------------------|
| Matériel informatique | 3 ans |
| Mobilier et matériel | 5 ans |
| Logiciels | 1-5 ans |
| Matériel de mesure | 5 ans |
| Améliorations locatives | 5 ans |

- l) *Incertitude relative à la mesure* – La préparation des états financiers oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges qui figurent dans ces états. Au moment de la préparation des présents, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre de futurs avantages sociaux et la durée de vie utile estimative des immobilisations.

3. Revenus

| <i>Produits des ventes</i> | 2005 | 2004 |
|---|--------------|--------------|
| Abonnements au disque CCINFO | 534 419 \$ | 702 251 \$ |
| Abonnements aux disques spéciaux | 358 569 | 402 288 |
| CCINFOWeb | 684 749 | 672 980 |
| Produits spéciaux sur Internet | 580 831 | 516 418 |
| Publications à exemplaire unique | 143 928 | 111 479 |
| Autres | 17 823 | 13 837 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 2 320 319 | 2 419 253 |
| <i>Projets et ententes de collaboration</i> | | |
| Projets de collaboration | 1 107 869 | 1 070 275 |
| Contributions au Service des demandes de renseignements | 360 000 | 410 000 |
| Recouvrement des frais de déplacement | 19 085 | 10 572 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 1 486 954 | 1 490 847 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 807 273 \$ | 3 910 100 \$ |



Le CCHST applique, pour son programme de recouvrement des coûts, la Politique sur les frais d'utilisation externe du Conseil du Trésor.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

4. Crédits parlementaires

Les activités du Centre sont financées par des crédits parlementaires et le recouvrement des coûts. Les crédits utilisés sont comptabilisés et tout montant inutilisé devient périmé. Les éléments constatés dans l'état des résultats d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un autre exercice. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels du CCHST calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés ci-dessous :

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du montant total des crédits parlementaires utilisés :

| | 2005 | 2004 |
|--|--------------|--------------|
| Coût d'exploitation net | 5 243 825 \$ | 4 873 052 \$ |
| Éléments n'exigeant pas l'utilisation de crédits | | |
| Moins | | |
| Amortissement des immobilisations (note 5) | 276 754 | 335 669 |
| Services reçus gratuitement d'autres ministères | 749 383 | 709 086 |
| Perte sur la cession d'immobilisations | 1 287 | 5 185 |
| Créances irrécouvrables et autres radiations | 1 206 | 5 492 |
| | 4 215 195 | 3 817 620 |
| Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits de l'exercice | | |
| Moins | | |
| Stocks | - | 20 610 |
| Prestations de départ | 65 894 | 58 288 |
| Paie de vacances | 36 107 | 21 680 |
| Les débiteurs - Tiers | (4 612) | (70 102) |
| | 4 117 806 | 3 787 144 |
| Ajustements pour les éléments qui ont une incidence sur les crédits | | |
| Plus | | |
| Stocks acquis | 37 567 | - |
| Revenus reportés | 12 754 | 22 082 |
| Acquisitions d'immobilisations | 201 080 | 209 186 |
| Total des crédits parlementaires utilisés | 4 369 207 \$ | 4 018 412 \$ |

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

| | 2005 | 2004 |
|--|--------------|--------------|
| Développement des ressources humaines Canada - Crédit 20 | 4 032 000 \$ | 4 024 000 \$ |
| Développement des ressources humaines Canada - Crédit 20A | 180 876 | - |
| Développement des ressources humaines Canada - Crédit 20B | - | 95 849 |
| Conseil du Trésor - Crédit 15 - conventions collectives | 156 000 | 8 000 |
| Conseil du Trésor - Crédit 10 - initiatives gouvernementales | - | 45 000 |
| Conseil du Trésor - Crédit 5 - rémunération | 60 360 | - |
| | 4 429 236 | 4 172 849 |
| Moins : | | |
| Crédits périmés - exploitation | 60 029 | 154 437 |
| Total des crédits parlementaires utilisés | 4 369 207 \$ | 4 018 412 \$ |

5. Immobilisations

| | | | 2005 | 2004 | | |
|----------------------------|-------------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| Catégorie d'immobilisation | Solde d'ouverture | Acquisitions nettes de l'exercice | Aliénations de l'exercice | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Matériel informatique | 1 858 649 \$ | 81 170 | 232 935 | 1 323 318 | 383 566 | 444 301 \$ |
| Mobilier et matériel | 681 062 | 3 610 | 120 440 | 467 519 | 96 713 | 137 503 |
| Améliorations locatives | 33 534 | - | - | 9 500 | 24 034 | 30 740 |
| Logiciels | 403 488 | 116 300 | 42 350 | 336 183 | 141 255 | 109 985 |
| Matériel de mesure | 2 673 | - | - | 2 673 | - | - |
| | 2 979 406 \$ | 201 080 | 395 725 | 2 139 193 | 645 568 | 722 529 \$ |

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 est de 276 754 \$ (2004 - 335 669 \$).

6. Débiteurs

| | 31 mars 2005 | 31 mars 2004 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Les débiteurs étaient comme suit : | | |
| Tiers | 202 579 \$ | 218 595 \$ |
| Autres ministères | 51 427 | 121 920 |
| | 254 006 \$ | 340 515 \$ |

7. Crédoeurs et charges à payer

| | 31 mars 2005 | 31 mars 2004 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Les crédoeurs étaient comme suit : | | |
| Tiers | 680 344 \$ | 463 193 \$ |
| Autres ministères | 23 229 | 37 062 |
| | 703 573 \$ | 500 255 \$ |

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

8. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités. Les revenus comprennent un montant de 572 399 \$ (2004 : 642 130 \$) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations précédemment divulguées, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005 :

- Le CCHST a obtenu gratuitement des locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour un montant de 713 383 \$ (2004 : 673 086 \$).
- Le CCHST a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 36 000 \$ (2004 : 36 000 \$).

9. Fonds pour le programme de subventions

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST accordera diverses subventions pour l'aide à la recherche et aux projets de recherche et de développement portant sur les applications de réseau, les technologies et la réglementation en Asie et dans la région du Pacifique. Ces projets tenteront de régler les problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration de ces fonds sont comptabilisés à titre de revenus sous la rubrique projets et ententes de collaboration. Rien d'autre (activité, opération ou solde) ne figure aux états financiers du CCHST.

| | 31 mars 2005 | 31 mars 2004 |
|---|-----------------|-----------------|
| Solde des fonds au début de l'exercice | 72 409 \$ | 130 536 \$ |
| Fonds reçus (remboursés) pour les projets | (22 152) | 33 527 |
| Subventions versées aux bénéficiaires | (30 257) | (51 654) |
| Frais d'administration du CCHST | (20 000) | (40 000) |
| Solde à la fin de l'exercice | – \$ | 72 409 \$ |

Le projet a été terminé en 2004.

10. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu 500 \$ en dons au cours de l'exercice 2004-2005, pour un total de dons accumulés de 90 427 \$ à la fin de mars 2005 (2004 : 89 927 \$). Ces fonds sont comptabilisés dans un compte spécial du Trésor.

11. Futurs avantages sociaux

Les employés du CCHST ont droit à des avantages bien définis en cas de cessation d'emploi ou de mise à la retraite, ainsi qu'il est prévu par les conventions collectives ou les conditions d'emploi.

a) *Prestations de retraite* – Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime de retraite verse à l'employé des prestations calculées selon le total de ses années de service et de sa rémunération moyenne à son départ à la retraite. Les prestations sont entièrement indexées à la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations du CCHST et des employés au Régime de retraite de la fonction publique pour l'exercice écoulé étaient comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|------------------------|------------|------------|
| Cotisations patronales | 352 616 \$ | 311 026 \$ |
| Cotisation salariales | 352 616 | 311 026 |

b) *Prestations de départ* – Le CCHST accorde des prestations de départ à ses employés en fonction du total de leurs années de service et de leur salaire final. Ce régime n'est pas capitalisé et n'affiche donc aucun actif. Il en résulte ainsi un déficit équivalent au passif au titre des prestations constituées. Les futures prestations seront versées à même des futurs crédits. L'information sur le régime, évalué à la date du bilan, est comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|---|------------|------------|
| Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice | 652 862 \$ | 594 574 \$ |
| Coût pour l'exercice | 65 894 | 58 288 |
| Prestations versées pendant l'exercice | – | – |
| Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice | 718 756 \$ | 652 862 \$ |

12. Passif éventuel

Le CCHST est impliqué dans un litige découlant du cours normal de ses activités. Un montant, conforme à l'avis juridique obtenu de notre conseiller juridique, a été inscrit comme créancier à la fin de l'exercice. Selon la direction, ce litige n'aura pas d'effet négatif important sur la situation financière du CCHST.

13. Données correspondantes

Certains des chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation du présent exercice.



